



Flash-Aiguillon

SAPIAD
Société Coopérative Apicole
de l'Abeille Dauphinoise

Organe de liaison des adhérents de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère
N° 219 – Juin 2015 – 21^{ème} année

Les petites mains,
les gros bras, les
compétences dans
les corps de
métier du
bâtiment, les
remorques, ...
sont sollicités
pour le déménagement et les
aménagements
nécessaires qui
sont programmés
en automne.
Laissez vos
coordonnées lors
de votre passage
à l'Abeille
Dauphinoise ou
en nous écrivant.

Mot du Président

• Depuis la publication du Flash-Aiguillon du mois de Mai, la recherche d'un nouveau local a abouti. Il répond aux 4 principes que j'avais évoqués. Il est en vente (principe 4), se situe sur la commune de POISAT à moins de 500 mètres de nos locaux actuels (principe 3), est assez vaste pour accueillir la coopérative et l'Abeille Dauphinoise (principe 1) et présente un espace conséquent de plain-pied pour l'accueil des associés-coopérateurs et le stockage du matériel apicole (principe 2).

• Maintenant, nous rentrons dans la phase 2 du projet avec la signature de la « promesse de vente » et la recherche du prêt pour l'acquisition du local. C'est pourquoi le conseil d'administration de la S.C.A.P.I.A.D. a donné mandat à Claude DELAIRE, trésorier et à Joël CAROLLO, directeur, en vue de :

- la signature de la « promesse de vente » (délibération du 7 mai),
- la recherche du prêt le plus intéressant (délibération du 4 juin).

Cette phase 2 se terminera avec l'assemblée générale de la S.C.A.P.I.A.D. du 26 juin prochain avec la présentation détaillée du projet et sa validation éventuelle.

• Si le projet est validé par les associés-coopérateurs, nous n'aurons plus qu'à attendre la signature de l'acte notarié. Le déménagement de la coopérative et l'aménagement des locaux ne se feront pas avant la fin de la campagne apicole (après la fin du mois de septembre).

• Mais si le projet semble être simple, il ne pourra aboutir qu'avec l'ensemble d'entre nous, associés-coopérateurs et adhérents de l'Abeille Dauphinoise.

Ainsi en s'appuyant sur une délibération favorable du conseil d'administration, le bureau de l'abeille Dauphinoise du 4 juin a travaillé sur l'appel au soutien des adhérents :

- soutien financier sous forme de dons ou de prêts,
- mobilisation des bonnes volontés pour le déménagement et les aménagements nécessaires.

En ce qui concerne le soutien financier, vous allez recevoir prochainement, des documents explicatifs. La souscription est également ouverte aux non adhérents et aux entreprises qui souhaiteraient faire un geste pour l'environnement (sollicitez votre employeur, votre entreprise). Les documents sont téléchargeables sur le site : www.abeille-dauphinoise.fr.

• La mobilisation des bonnes volontés est importante pour la réussite

Zone Industrielle Sud - 28, rue du Béal
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES
Téléphone : 04.76.25.07.09 – Fax : 04.76.25.61.23
e-mail : abeille.dauphinoise@gmail.com
site : www.abeille-dauphinoise.fr

Les bénévoles de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère et de la S.C.A.P.I.A.D. vous accueillent toute l'année, les lundis (de 17 à 19 heures), les mercredis (de 14 à 19 heures) et les vendredis (de 14 à 16 heures).

Pour le développement et la défense de l'Apiculture durable

finale du projet (automne 2015). Le temps que vous allez consacrer à l'Abeille Dauphinoise, est également une forme de don.

L'équipe de l'Abeille Dauphinoise est à votre disposition pour vous donner des informations. Inscrivez-vous dès maintenant lors de votre passage à la coopérative ou en écrivant.

- Le projet de l'acquisition d'un local propre au groupe Abeille Dauphinoise/S.C.A.P.I.A.D. n'est pas pharaonique mais à notre taille, nous permettant de nous inscrire dans le futur (il n'y a pas longtemps, nous avons fêté nos 100 ans) et dans le développement durable de l'apiculture !

Conseil d'administration de la S.C.A.P.I.A.D. Travaux et délibérations

Le conseil d'administration s'est réuni le jeudi 4 juin dernier. Il a été informé de la volonté du propriétaire de nous céder le local qui répondait à nos souhaits. En vue d'acquiescer le bien, il a été donné mandat à Claude DELAIRE, trésorier et à Joël CAROLLO, directeur, en vue de rechercher le prêt le plus intéressant (taux et durée du remboursement). La négociation portera surtout sur la durée de remboursement sachant que les banques pratiquent actuellement des taux bas.

Bureau de l'Abeille Dauphinoise Travaux et délibérations

- Le bureau de l'Abeille dauphinoise s'est réuni le jeudi 4 juin dernier à la suite du conseil d'administration de la S.C.A.P.I.A.D.. Au cours de ce bureau, ont été évoqués les différents points et des décisions ont été prises.

- En s'appuyant sur une délibération du conseil d'administration, le bureau a travaillé sur différents documents pour solliciter les adhérents, sous forme de dons et de prêts.

Pour une meilleure visibilité de la démarche, les documents seront envoyés de façon séparée, d'autant qu'avec ce présent Flash-Aiguillon, il y a la commande des médicaments anti-varroa.

Le bureau a décidé d'ouvrir cet appel, aux non adhérents et aux entreprises qui s'intéressent à l'environnement. Dans ce dernier cas, le soutien financier ou matériel est entrevu sous forme de partenariat choisi dans le cadre du développement durable de l'apiculture !

- Comment mobiliser les bonnes volontés ? Le bureau recherche à recenser les bonnes volontés au sein de nos adhérents pour réaliser le déménagement et les

aménagements nécessaires : petites mains, gros bras, compétences dans les corps de métiers du bâtiment, remorques,

- Le site Internet Abeille Dauphinoise fonctionne bien et répond à nos exigences actuelles. Mais, il ne permet pas d'entrevoir une communication conséquente sur le projet d'acquisition du local à POISAT et des aménagements au fur et à mesure de leur avancement.

Jean-Philippe AH-KIEM fera une proposition au prochain bureau de l'Abeille Dauphinoise pour faire évoluer le site internet.

- Suite à une communication de Patrick MARCIREAU, un contact va être pris auprès de l'association « L'abeille Saint-marcillenoise » pour nouer une collaboration.

S.C.A.P.I.A.D.

Jours d'ouvertures au jour le jour & Services

- Votre coopérative apicole, la S.C.A.P.I.A.D., ouvre ses locaux les lundis (de 17 à 19 heures), les mercredis (de 14 à 19 heures) et les vendredis (de 14 à 16 heures) selon le calendrier suivant :

- les lundis 15, mercredi 17 et vendredi 19 juin,

- les lundis 22, mercredi 24 et vendredi 26 juin,

- le lundi 29 juin,

- les mercredis 1^{er} et vendredi 3 juillet,

- les lundis 6, mercredi 8 et vendredi 10 juillet,

- les lundis 13, mercredi 15 et vendredi 17 juillet,

- les lundis 20, mercredi 22 et vendredi 24 juillet.

- Si vous ne pouvez pas vous déplacer jusqu'au magasin de la coopérative, vous pouvez commander et récupérer votre commande auprès de nos dépositaires :

- Yves ORSALDO (04.76.67.96.72) - Voiron

- André MUET (04.74.93.08.74) - Nord-Isère,

- Eric PERRET (04.76.35.03.75) - Saint-Marcellin

- Frédéric CHAUD (06.08.85.93.34) pour les cantons de La Mure, Valbonnais et de Corps,

- Bernard EMEL (04.76.34.62.93) ou "Les pouces vertes" (04.76.34.33.87) pour les 3 cantons du Trièves.

Petites annonces

- Apicultrice recherche terrain pour accueillir 2 à 3 ruches, sur FROGES ou communes environnantes. Faire proposition à Mme Badia BELLET (Téléphone : 06.03.35.20.86).

Si vous souhaitez qu'une information soit connue, faites-nous la parvenir avant la fin de chaque mois et nous l'intégrerons dans le Flash-Aiguillon du mois suivant.

Le comité de lecture « Flash-Aiguillon » est constitué des membres du bureau de l'Abeille Dauphinoise - Syndicat d'apiculture de l'Isère